



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION**

**Mardi 4 octobre 2022
A 18H00**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON

Messieurs BEUNARD, SCAPPAZZONI, PUJOL, DAVID, DELEPAUX, SEGURA

Pouvoirs :

Mr CAVOLI a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX
Mr MONS a donné POUVOIR à Mr SOULIER
Mr MARTINERIE a donné POUVOIR à Mr DELEPAUX
Mme MAUPILE a donné POUVOIR à Mme Claire MARESCOT
Mr DE SAINT ROMAIN a donné POUVOIR à Mr DAVID

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mr DISSAUX, Directeur Culture.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, MAUPILE

Messieurs BONNIN, CAVOLI, DE SAINT ROMAIN, MARTINERIE, URIOT, MARTINERIE, MONS

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

DELIBERATION N°2022041007 : LA PLAGES AUX ENTREPRENEURS

En 2022, Arcachon Expansion a organisé la première édition de La Plage aux Entrepreneurs le 16 septembre 2022 au Palais des congrès d'Arcachon.

Il convient aujourd'hui de compléter cette grille tarifaire votée par le conseil d'administration du 9 juin 2022 :

- Tarif invité : 0€

Il convient également de prévoir, en complément de la prise en charge de leur hébergement et de la restauration, le remboursement des frais de déplacements des intervenants ayant participé à cette manifestation.

Une convention sera établie avec chacun d'entre eux et sera jointe aux justificatifs.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M. LUMMEAUX** demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **APPROUVER** cette délibération fixant le tarif « Invitation » de la Plage aux entrepreneurs
- **APPROUVER** le remboursement des frais de transports des intervenants
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le mardi 4 octobre- 2022

Bernard LUMMEAUX
1er Vice-Président de la Régie Arcachon
Expansion

